

Chloé LEGUILLIER

LE FINANCEMENT DE LA GUERRE D'APRES LES *STRATAGEMES* DE POLYEN

INTRODUCTION :

Les *Stratagèmes* de Polyen ayant fait l'objet de très peu de publications et n'étant pas traduits en français, j'ai décidé d'y consacrer mon mémoire de M2 en les étudiant à partir du thème du financement de la guerre. Polyen est un écrivain grec, originaire de Macédoine, vivant dans l'Empire romain au II^e siècle après Jésus-Christ. Il devient avocat et rhéteur à Rome. En 162, il publie les *Stratagèmes de guerre* dédiés à l'empereur Vêrus qui mène une expédition militaire contre les Parthes. Cet ouvrage est composé de huit livres eux-mêmes divisés en sections concernant chacune un général, un chef politique ou un roi. Les anecdotes concernent des généraux de l'époque classique à l'époque impériale. Polyen compile vraisemblablement des textes d'auteurs anciens relatifs à la guerre et les regroupe dans son ouvrage. Ce travail de compilation semble avoir été réalisé très rapidement. Ainsi, les récits de Polyen sont critiqués : on lui reproche son manque de rigueur et l'inexactitude dans les faits rapportés¹.

J'ai étudié cet ouvrage en m'intéressant au financement de la guerre. Le financement désigne l'action d'assurer le paiement d'une opération. J'ai élargi cette définition et j'entends donc par financement toute action qui permet de couvrir les besoins de la guerre. De plus, j'ai limité le financement de la guerre au financement des expéditions militaires en excluant tout ce qui concerne la défense du territoire comme les fortifications.

Afin de traiter ce sujet, j'ai sélectionné vingt-neuf textes parmi les *Stratagèmes* de Polyen qui évoquent des expédients financiers destinés à payer les dépenses militaires². J'ai complété ces textes par des extraits d'autres auteurs grecs mentionnant des événements similaires³.

¹ D'après W. Buchwald, A. Hohlweg, O. Prinz, *Dictionnaire des auteurs grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen-âge*, Brepols, 1982 (édition et traduction française 1991).

² Les sources sélectionnées sont : dans le livre I des *Stratagèmes de Polyen*, les textes I, 27, 1; I, 27, 3; I, 30, 6 et I, 34, 2; dans le livre III les textes III, 4, 1; III, 9, 30; III, 9, 31; III, 9, 35; III, 9, 51; III, 9, 59; III, 10, 1; III, 10, 5, III, 10, 9; III, 10, 10; III, 10, 11; III, 10, 14 et III, 11, 5; dans le livre IV les textes IV, 6, 17; IV, 7, 1 et IV, 10, 2; dans le livre V les textes V, 2, 11; V, 2, 19 et V, 2, 21; dans le livre VI les textes VI, 1, 2; VI, 1, 3; VI, 9, 2; VI, 21 et VI, 51 et dans le livre VII le texte VII, 21, 1.

³ Ces textes complémentaires sont les suivants : dans le livre II de l'*Economique* du pseudo-Aristote les textes II, 2, 4a; II, 2, 20d; II, 2, 20i; II, 2, 23a; II, 2, 23c; II, 2, 23d, II, 2, 24a; II, 2, 25a et II, 2, 25b et dans la *Constitution des Athéniens* le paragraphe 22,7; dans la *Bibliothèque Historique* de Diodore de Sicile le passage XV, 14, 3 et 4; dans les *Histoires* d'Hérodote le texte VII, 144; dans le discours *Sur l'échange* d'Isocrate les passages 107 à 113; parmi les œuvres de Plutarque, dans la *Vie de Thémistocle* le paragraphe 4 et dans la *Vie de Cimon* les paragraphes 9,3-6; dans l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* de Thucydide les paragraphes VI, 6, 2-3; VI, 8, 1-2; VI, 44,4; VI, 46, 1-5 et VI, 47 et dans les *Helléniques* de Xénophon l'extrait VI, 1, 4-6.

Avant d'étudier comment sont financées les dépenses militaires, il convient de s'intéresser à la nature de ces dépenses. Elles ont été abondamment étudiées⁴ et je me contente de rappeler brièvement que la plus importante d'entre elles est la solde puis le ravitaillement, les équipements militaires et notamment les flottes. Ce sont ces types de dépenses qui sont majoritairement mentionnées chez Polyen.

Les problèmes de financement de la guerre concernent une minorité des textes de Polyen. En effet, sur les huit cent vingt-six textes que j'ai pu compter dans les *Stratagèmes de guerre*, mon travail de recherche ne m'a amené à en sélectionner seulement vingt-neuf concernant un expédient financier soit un pourcentage de 3,7%. On peut se demander pourquoi Polyen ne mentionne que si peu les finances des armées alors que l'on sait que « l'argent est le nerf de la guerre » et que les problèmes économiques et financiers étaient des soucis importants pour les magistrats, stratèges et écrivains grecs.

Que nous apprennent les *Stratagèmes* de Polyen sur les recours mis en place par les Etats grecs pour financer leurs expéditions militaires?

Je présenterai tout d'abord les expédients financiers remarquables que l'on retrouve le plus fréquemment chez Polyen puis évoquerai quelques conclusions générales de mes recherches relatives au poids du régime politique dans le choix de l'expédient financier et sur l'usage de la monnaie dans le financement de la guerre.

VARIÉTÉ DES MOYENS DE FINANCEMENTS PRÉSENTÉS PAR POLYEN

Absence des moyens de financement institutionnalisés à Athènes

Les textes de Polyen se caractérisent par la rareté des moyens de financement de la guerre institutionnalisés à Athènes. Étant donné le coût des expéditions, la cité a institutionnalisé la perception de revenus destinés à financer la guerre. C'est le cas de l'*eisphora*⁵ qui est un impôt extraordinaire décrété par la cité pour faire face aux dépenses militaires imprévisibles et prélevé sur le capital. L'*eisphora* n'est pas attestée uniquement à Athènes. Or, cette dernière est quasiment absente des textes de Polyen. Effectivement, on en trouve une mention seulement dans le paragraphe V, 2, 19 relatif à Denys de Syracuse : les citoyens refusent de payer une *eisphora* supplémentaire car ils y ont déjà été soumis à de nombreuses reprises.

Autre moyen de financer un aspect d'une expédition militaire institutionnalisé à Athènes : les liturgies qui sont des services publics assurés par les citoyens les plus riches de

⁴ L. Migeotte, « Les dépenses militaires des cités grecques : essai de typologie » in J. Andraeu, G.G. Aperghis, P. Baker, *Economie antique, la guerre dans les économies antiques, entretiens d'archéologie et d'histoire* 3, Saint Bertrand de Comminges, 1999 p. 145-177 et F. De Callatay, « Guerres et monnayages à l'époque hellénistique. Essai de mise en perspective suivi d'une annexe sur le monnayage de Mithridate VI Eupator » in J. Andraeu, G.G. Aperghis, P. Baker, *Economie antique...*, p. 337 – 364. L. Migeotte a défini les dépenses que pouvaient occasionner une guerre et a tenté de chiffrer ces dépenses. Il ne s'est pas intéressé aux recours financiers mis en place face à ces dépenses. Au contraire, F. De Callatay s'est basé sur un corpus de textes évoquant des recours financiers et a effectué une étude statistique des besoins à financer. Son étude a porté sur le recueil de recours financiers du livre II de l'*Economique* du pseudo-Aristote ainsi que sur le recueil d'emprunts publics rassemblés par L. Migeotte.

⁵ Dont la synthèse la plus complète et la plus récente est la suivante : P. Brun, *Eisphora, Syntaxis, Stratotika. Recherches sur le financement de la guerre à Athènes au IV^e siècle av. J.C.*, Paris, 1983.

la cité et parmi elle la triérarchie⁶. Les triérarques sont chargés de la construction ou de l'entretien d'une trière pendant un an. La triérarchie a été instituée par Thémistocle en 483/2 entre les deux guerres médiques. Une des deux mentions de triérarchie dans les *Stratagèmes* de Polyen correspond à cet épisode : il s'agit du texte I, 30, 6 concernant Thémistocle.

D'autres modes de financement, attestés dans la totalité du monde grec, dont les fonds qu'ils permettent de rassembler ont des destinations variées, peuvent être employés pour financer la guerre. Il s'agit d'une part de l'emprunt public et d'autre part des souscriptions publiques étudiées par L. Migeotte⁷. L'emprunt public consiste, pour la cité, à emprunter des fonds dont elle a besoin à une autre cité, un sanctuaire ou un particulier. Il ressort des travaux de L. Migeotte qu'un tiers des emprunts publics sont destinés à financer une expédition. Un seul texte des *Stratagèmes de guerre* de Polyen cite un emprunt public : il s'agit du paragraphe VI, 9, 2 concernant le roi du Bosphore Cimmérien Leucon. Ce dernier, pour contrer une conspiration, emprunte à des marchands puis les recrute comme mercenaires pour lutter contre les conspirateurs en leur faisant comprendre que sa défaite les empêcherait d'être remboursés. Les souscriptions publiques sont des dons faits par les citoyens ou les métèques suite à une demande en fonds de la cité. Les travaux de L. Migeotte montrent que 24% des souscriptions publiques financent un besoin militaire. On ne trouve aucun texte, parmi ceux que j'ai sélectionnés dans les *Stratagèmes de guerre* de Polyen, qui ne fasse référence à une souscription publique.

Je vais maintenant évoquer les trois expédients financiers que l'on retrouve le plus souvent dans les textes de Polyen.

Manipulations monétaires

Et tout d'abord les manipulations monétaires mentionnées dans trois textes de Polyen : les paragraphes III, 10,1 et III, 10, 14 relatifs à Timothée et le passage IV, 10, 2 relatif à Perdicas. On peut ajouter un texte du pseudo Aristote, le passage II, 2, 23a de l'*Economique*, qui raconte une anecdote similaire à propos de Timothée. Ces passages font référence à une ou des manipulations monétaires effectuées par Timothée ou Perdicas lors de leur expédition commune contre la cité d'Olynthe entre 363 et 359 avant notre ère.

Les trois textes de Polyen semblent rapporter la même anecdote. En effet, il y a une forte similitude entre ces trois textes : il s'agit, dans les trois cas, d'une armée à cours d'argent et de la frappe d'une monnaie en métal vil que le général impose aux marchands et aux soldats. Les passages III,10,1 et III, 10, 14 mentionnent tous deux le général athénien Timothée mais le texte III,10,14, de même que le passage IV,10,2, évoquent le roi de Macédoine Perdicas. Ces similitudes font conclure à S. Psoma⁸ que les trois textes relatent le même événement. Cependant, ces textes présentent quelques différences. La première, et la plus importante, est la nature de la nouvelle monnaie frappée. La monnaie qui fait défaut et qui doit être « remplacée » est, dans les trois cas, de la monnaie d'argent. Le métal de la nouvelle monnaie n'est pas cité dans le texte III,10,1, il s'agit d'un mélange de cuivre et d'argent dans le texte III,10,14 et d'étain et de cuivre dans le passage IV,10,2. De plus, ces

⁶ Étudiée notamment dans l'ouvrage suivant : V. Gabrielsen, *Financing the Athenian fleet. Public taxation and social relations*, Baltimore and London, Johns Hopkins University Press, 1994.

⁷ L. Migeotte, *L'Emprunt public dans les cités grecques*, Paris, 1984 et L. Migeotte, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève, 1992.

⁸ S. Psoma, « Tas palaias pentedrachmas, un stratagème de Polyen et le monnayage d'argent des rois de Macédoine de 413 à 360 av. J-C », *Revue Numismatique* 155, 2000, p. 123-136.

monnaies ne sont pas émises par la même autorité et ne portent pas les mêmes types : il s'agit de monnaie attique dans le paragraphe III,10,1 mais de monnaie macédonienne dans les paragraphes III,10,14 et IV,10,2. Le fait qu'il y ait deux monnaies différentes a été prouvé. Ainsi, E.S.G Robinson et M. J. Price ont retrouvé, lors des fouilles d'Olynthe des monnaies attiques en cuivre et en argent qu'ils ont identifié comme étant celles mentionnées dans le passage du pseudo-Aristote et sûrement également comme les chouettes frappées par Timothée dans le passage 1⁹. Ces monnaies ont été identifiées comme ayant la valeur trioboles et des trihémioboles attiques malgré le fait qu'elles aient été frappées sur du bronze. Au contraire, les pièces frappées dans le passage III,10,14 et IV, 10, 2 ont été identifiées par S. Psoma comme des pièces macédoniennes. L'autre différence est le devenir de la nouvelle monnaie frappée. En effet, le texte III, 10,1 précise que la circulation de la monnaie altérée n'est que provisoire et que Timothée procède par la suite à son change en monnaie d'argent. A contrario, le paragraphe IV, 10, 2 indique nettement que Perdicas n'échange pas, une fois l'argent à nouveau disponible, la monnaie de bronze contre de la « bonne » monnaie et que les marchands qui la possède ne peuvent l'utiliser que dans les limites du royaume.

Le passage II, 2, 23a de l'*Economique* du pseudo-Aristote évoque la frappe d'une monnaie de bronze par Timothée lors de son siège d'Olynthe suite à un manque de monnaie d'argent. Le stratège promet d'échanger par la suite cette monnaie aux marchands qui l'accepteraient contre de l'argent. Aucune mention n'est faite de Perdicas. Cet épisode se rapproche du texte III, 10, 1 de Polyen.

L'intérêt de cette manipulation monétaire, dans les quatre cas, est de pouvoir payer la solde aux mercenaires de l'armée. Cette solde doit être payée en monnaie d'argent. Cependant, comme Timothée et Perdicas ne disposent pas d'argent, ils frappent du bronze ou de l'étain, métaux bien moins précieux que l'argent, en le mélangeant à de l'argent. La nouvelle monnaie frappée est donc largement fiduciaire. En effet, une monnaie grecque est censée avoir la valeur du métal précieux qu'elle contient. Or le bronze vaut 120 fois moins que l'argent. Ainsi, en frappant une monnaie du même poids que les anciennes pièces d'argent mais d'un titre plus faible, la monnaie vaut moins que le métal qu'elle contient. De plus, seul un État, royaume ou cité, peut battre monnaie. La cité d'Athènes est une démocratie et la décision de battre monnaie est prise par l'assemblée du peuple. Timothée n'est qu'un stratège et n'a donc pas les compétences requises pour décider d'une émission monétaire. Cependant, étant donné que son armée est à des centaines de kilomètres d'Athènes, on peut penser qu'il a reçu les pleins pouvoirs pour gouverner cette armée et qu'il a ainsi le droit et l'autorité pour imposer une nouvelle monnaie. Les monnaies macédoniennes en bronze sont frappées sur ordre de Perdicas malgré ce que dit le texte III, 10, 14. En effet, s'il est étonnant qu'un stratège puisse frapper monnaie au nom de sa cité sans décision de l'*Ecclesia*, il est impossible qu'un stratège athénien puisse ordonner la frappe d'une monnaie macédonienne. Si l'État est le seul à pouvoir battre monnaie, il doit également garantir la valeur de cette monnaie afin qu'elle soit reconnue comme un instrument d'échanges par tous. Or, même s'il frappe des chouettes, Timothée n'est pas un État et il a donc des difficultés à inspirer confiance aux marchands et aux soldats. Le stratège athénien, comme seul le mentionne le texte du pseudo Aristote¹⁰, doit faire face à un mécontentement. Au contraire, Perdicas ne semble pas être confronté aux mêmes problèmes pour faire accepter sa monnaie. Ainsi, l'autorité du roi est plus

⁹ E.S.G. Robinson, M.J. Price, « An emergency coinage of Timotheos » in *The numismatic chronicle* VII, 1967, p. 1-6.

¹⁰ Le passage II, 2, 23a de l'*Economique* cité ci-dessus.

importante que celle du stratège et lui permet d'utiliser les expédients monétaires plus facilement et plus efficacement afin de financer des expéditions militaires.

Butin

Le butin procure des richesses importantes qui peuvent être réutilisées pour le financement d'une expédition militaire. Sept textes des *Stratagèmes* de Polyen mentionnent le butin comme source de revenus¹¹. Je développe ici le cas d'un texte de Polyen qui pose problème, le paragraphe V, 2, 21 relatif à Denys de Syracuse qui peut être complété par le texte II, 2, 20i de l'*Economique* du pseudo-Aristote.

Dans ce passage V, 2, 21, Denys pille un temple en Etrurie et en retire cinq cent talents d'argent monnayé : la forme monnayée de ce butin est mentionnée : « *nomísmatoç tólanta pentakósia* ». Ces cinq cent talents peuvent toutefois également désigner la masse de métal précieux collectée sous forme d'objets d'art et la somme des pièces de monnaie qui seraient frappées après avoir fondu ces objets. En effet, un talent représente une somme de six mille drachmes (d'or ou d'argent) mais est également une unité de poids de vingt six kilogrammes. Une fois la flotte repartie du temple de Leucothéa, Denys apprend que ses soldats ont eux aussi fait du butin et qu'ils ont rassemblé au moins mille talents d'or et plus d'argent. Le tyran exige donc qu'ils lui en versent la moitié sous peine de mort. Évidemment, une fois que les soldats obtempèrent, Denys exige l'autre moitié. Ainsi, selon Polyen, Denys rassemble au moins mille cinq cents talents d'argent et mille talents d'or. Le paragraphe II, 2, 20i de l'*Economique* du pseudo-Aristote est moins précis. Selon cet auteur, le butin fait par Denys dans un premier temps est également composé « d'or et d'argent » sans qu'il soit précisé si ces métaux sont monnayés et de « bijoux en quantités considérables ». Quelquesoit la nature du butin fait par Denys, on peut émettre un doute sur le montant avancé par Polyen : mille cinq cents talents d'argent et mille talents d'or. Cette somme est très importante et on peut s'étonner qu'elle ait pu être stockée dans un temple. De plus, le texte de l'*Economique* ne mentionne pas de montant, ce qui est étonnant si le butin était si conséquent.

¹¹ Il s'agit des textes :

- I, 34, 2 relatif au général athénien Cimon qui officie dans les premières décennies de la ligue de Délos au Ve siècle. Cette anecdote se déroule lors du siège de Byzance. Des faits similaires sont rapportés par Plutarque dans la *Vie de Cimon*, 9, 3-6.
- III, 4, 1 concernant Phormion un stratège athénien de l'époque classique.
- III, 9, 31 et III, 9, 35 relatifs au général athénien Iphicrate. Ces deux anecdotes exposent la manière dont Iphicrate utilise le butin afin d'exploiter ses troupes de mercenaires au mieux. Le général athénien Iphicrate a mené des campagnes au début du IVe siècle et notamment pendant la guerre de Corinthe. Aucun nom de lieu ou autre élément ne peut nous permettre de dater ces deux stratagèmes.
- III,10, 5 et III,10, 9 rapportant des anecdotes sur les expéditions menées par le stratège athénien Timothée. Le passage III, 10, 5 ne contient aucun élément permettant de le dater. Au contraire, le passage III, 10, 9 fait mention du siège de Samos. Le siège de Samos par Timothée s'est déroulé entre septembre 366 et juillet 365. Après la conquête de la cité, Athènes envoie deux mille clérouques et expulse les Samiens. Pendant quarante ans, l'île et sa pérée sont sous domination athénienne. On peut accorder du crédit à cette anecdote de Polyen puisque le texte II, 2, 23c de l'*Economique* du pseudo-Aristote rapporte les mêmes faits en mentionnant également le siège de Samos.

Les richesses pillées par Denys permettent au tyran sicilien de financer sa guerre contre Carthage, d'après le texte de Diodore de Sicile¹².

Ruses

Quatorze textes de Polyen, soit quasiment la moitié de ceux sélectionnés dans cette étude, présentent un moyen de financement original basé sur une ruse¹³. Les ruses sont des

¹² Cf. *Bibliothèque Historique*, XV, 14, 3 et 4 : Diodore de Sicile présente un épisode similaire qui a été rapproché des événements rapportés par Polyen et le pseudo-Aristote. Diodore cite le chiffre de mille cinq cents talents monnayés comme montant total du butin après la vente des objets précieux qui le composaient. Le métal de la monnaie n'est pas mentionné mais les chiffres concordent avec ceux avancés par Polyen. On ne peut donc pas trancher sur le montant du butin fait par Denys et simplement conclure qu'il s'agit d'un butin considérable. Selon Diodore, ce butin est dépensé pour recruter des mercenaires et mener une guerre contre Carthage.

¹³ Quatorze textes de Polyen, soit quasiment la moitié de ceux sélectionnés dans cette étude, présentent un moyen de financement original basé sur une ruse. C'est le cas des paragraphes suivants :

- Les paragraphes III, 9, 51 et III, 9, 59 concernant le général athénien Iphicrate. Iphicrate a mené des campagnes au début du IV^e siècle et notamment pendant la guerre de Corinthe. Aucun nom de lieu ou autre élément ne peut nous permettre de dater le premier texte. Le second texte explique comment Iphicrate est parvenu à calmer la colère de ses mercenaires en les faisant persuader par le biais de sbires déguisés en Perses que des richesses étaient présentes non loin du camp. Logiquement, on déduit que les faits se déroulent lors d'une expédition d'Iphicrate dans l'empire achéménide. Les expéditions d'Iphicrate au service du satrape Pharnabaze en Phénicie et en Egypte se sont déroulées entre 376 et 373. On peut donc supposer que la deuxième anecdote a eu lieu entre ces dates.
- Le paragraphe III, 10, 10 de Polyen concerne une mesure prise par le général athénien Timothée. Le même épisode est rapporté par le pseudo-Aristote dans le paragraphe II, 2, 23d de l'*Economique*. Les deux épisodes concordent et on peut donc accorder du crédit aux faits rapportés par Polyen. D'après B.A. Van Groningen, dans son commentaire de l'*Economique* du pseudo-Aristote, cet épisode date du siège de Samos entre septembre 366 et juillet 365 avant Jésus-Christ. Cette datation est confirmée par le texte de Polyen qui précise que ces événements se déroulent durant le siège de Samos.
- Le texte III, 10, 11 relate comment le stratège athénien Timothée parvient à envoyer une escadre de cinq navires en mission avec autant de vivres qu'il le souhaite malgré les problèmes de ravitaillement de son armée. Contrairement aux nombreux autres textes de Polyen au sujet de Timothée, aucun événement, aucun nom de lieu ni aucun texte rapportant une anecdote similaire ne permet de dater et de préciser le contexte des événements. On doit donc se limiter à la période active de Timothée soit le deuxième quart du IV^e siècle av. J-C.
- Le texte IV, 6, 17 rapportant une anecdote attribuée à un certain Antigone. Etant donné les autres personnages concernés par le livre IV des *Stratagèmes* de Polyen, les Diadoques, on peut conclure qu'il s'agit d'Antigone Monophthalmos. Antigone est l'un des Diadoques. Il se proclame roi d'Asie en 306 et meurt à la bataille d'Ipsos en 301. La bataille mentionnée a lieu contre Antipater. Donc cet épisode se déroule entre 323, date de la mort d'Alexandre et 319, date de la mort d'Antipater.
- L'extrait IV, 7, 1 relatif à Démétrios. Ce texte est encadré par des anecdotes relatives aux Diadoques et les paragraphes IV, 6 concernent un certain Antigone. Il est donc évident que l'anecdote fait référence à Démétrios Poliorcète, le fils d'Antigone le borgne et roi de Macédoine de 306 à 287 avant notre ère. Aucun élément du texte ne peut nous permettre de le dater ni même de déterminer si le texte a été rédigé avant que Démétrios ne prenne le titre de roi.
- Les textes V, 2, 11 et V, 2, 19 relatifs au tyran Denys de Syracuse qui dirige cette colonie grecque en Sicile entre 406 et 367, date de sa mort. Le paragraphe V, 2, 11 ne contient aucune mention de lieu, de personne ou d'évènement pouvant permettre de le dater : on doit donc se limiter au cadre chronologique du règne de Denys à Syracuse. Quant au paragraphe V, 2, 19, qui doit être

procédés habiles mais déloyaux dont quelqu'un se sert pour obtenir ou réaliser ce qu'il désire. Ainsi, on peut qualifier les ruses comme étant à usage unique : en effet, si une ruse se répète, les victimes ont plus de chance d'être au courant de ce procédé et donc seront plus méfiantes ce qui peut compromettre leur réussite. Étant donné la finalité unique de la ruse, il est difficile de les classer. J'ai, toutefois, pu en établir quelques grands types. Tout d'abord, on trouve des ruses permettant d'améliorer la gestion des dépenses de l'expédition militaire mais également des ruses s'appuyant sur la manipulation des troupes et des citoyens puis des ruses visant à recueillir des fonds supplémentaires et enfin des ruses dont le but est de faire financer son expédition par d'autres.

Je vais présenter ici deux textes mentionnant deux types différents de ruses.

Le paragraphe III, 10, 10 de Polyen concerne le siège de Samos par Timothée entre septembre 366 et juillet 365. Le but de l'expédition imaginé par Timothée est de préserver voire même d'augmenter le stock de vivres afin d'assurer la sitarchie de ses soldats. Les mesures consistent à vendre les denrées uniquement en gros. Ainsi, le grain, l'huile et le vin qui sont les aliments les plus consommés par les Grecs ne peuvent pas être vendus par cotyle, mesure grecque de capacité valant environ un quart de litre. Polyen indique ensuite que la vente du blé par médimne et du liquide par métrète est autorisée. Or un médimne pèse entre trente et quarante kilogrammes de grains et suffit à nourrir un soldat pendant un mois. De même, un métrète correspond à trente-neuf litres. Ainsi, ces deux mesures sont des mesures de gros. Cette mesure a l'avantage de conserver les vivres pour les soldats car aucun visiteur, qui ne reste que quelques jours dans le camp, n'a besoin d'autant de quantités de nourritures. L'épisode rapporté par le pseudo-Aristote¹⁴ à ce sujet est plus précis sur les conséquences de cette mesure. L'achat en gros est également difficile pour les soldats : en effet, on peut imaginer qu'en achetant pour un mois sa réserve de grains, d'huile et de vin, le soldat est confronté à des problèmes de stockage voire même de vol de marchandises. Ainsi, précise le pseudo-Aristote, la mesure oblige les commandants à acheter les vivres puis de les revendre au détail à chaque soldat sûrement par portion quotidienne. De plus, les visiteurs, qui sont visés par cette décision, amènent des denrées et laissent les surplus sur place ce qui a pour conséquence d'augmenter le stock de nourriture

rapproché du texte II, 2, 20i de l'*Economique* du pseudo-Aristote, il mentionne l'envoi d'une expédition militaire contre l'Etrurie qui a eu lieu en 384, date que l'on peut retenir pour l'épisode rapporté dans ce paragraphe.

- Les textes VI, 1, 2 et 3 à propos des expéditions militaires du tyran de la cité de Phères en Thessalie, Jason. Jason a succédé à son père à la tête de la cité au début du IV^e siècle et meurt assassiné en 370. Aucun élément au sein des deux textes ne permet de dater les anecdotes dans la carrière militaire de Jason.
- Le paragraphe VI, 9, 2 concernant le roi du Bosphore Cimmérien Leucon Ier qui règne entre 387 à 348.
- Le passage VI, 21 qui relate comment la cité d'Egeste parvient à obtenir l'alliance d'Athènes durant la guerre du Péloponnèse. C'est cette alliance entre Athènes et Egeste qui est à l'origine de l'expédition de Sicile entre 415 et 413.
- L'extrait 51 du livre VI qui renvoie à Théron, tyran d'Agrigente en Sicile. L'anecdote se déroule juste avant la prise de pouvoir tyrannique de Théron soit en 488 avant notre ère. En effet, d'après Polyen, la victoire obtenue par son armée payée grâce aux malversations financières relatées lui a permis de s'imposer à la tête de la cité.
- Le paragraphe VII, 21, 1 concernant le perse Datamès que l'on peut rapprocher du texte II, 2, 24a du livre II de l'*Economique* du pseudo-Aristote. Datamès était satrape de la Cappadoce depuis 384, a participé à la révolte des satrapes et fut exécuté sur ordre du Grand Roi en 362. Les expédients qui lui sont attribués ne se déroulent donc pas dans le cadre d'une cité grecque.

¹⁴ [Aristote], *Economique*, II, 2, 23d.

disponible pour les soldats. Même si cette mesure ne produit aucune richesse, elle permet d'économiser les ressources disponibles pour le ravitaillement et est donc un type de mesure possible pour financer l'un des aspects d'une expédition militaire.

L'autre exemple de ruse, totalement différent, que l'on peut évoquer est le paragraphe V, 2, 19 où Denys de Syracuse cherche à lever une *eisphora* pour remplir ses caisses mais se heurte à l'opposition des citoyens. Denys met donc en vente des objets précieux tirés du temple d'Asclépios et déclarés profanes. Après que les citoyens aient acquis ces biens, il proclame qu'il faut rendre ces objets au dieu sous peine de mort. Les citoyens, sous la menace, obéissent. Denys est parvenu à ses fins : il perçoit l'argent de la vente des biens d'Asclépios et le dieu n'a pas été lésé puisque les biens lui ont été rendus.

Les cités et les généraux doivent faire preuve d'ingéniosité et recourent à des stratagèmes variés afin de financer leurs expéditions.

CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE FINANCEMENT DE LA GUERRE D'APRES POLYEN

L'étude des textes à caractère financier des *Stratagèmes* de Polyen dont les exemples les plus intéressants viennent d'être présentés m'a permis de conclure à certaines généralités notamment sur le poids du pouvoir politique dans le choix du type d'expédients financier et sur l'usage de la monnaie pour régler les dépenses militaires.

Rôle du pouvoir politique

Dans mon travail de recherche, j'ai classé les vingt-neuf textes selon le régime politique dans le cadre duquel le stratagème a été mis en place. J'ai remarqué que les exemples d'expédients financiers pris dans le cadre d'institutions démocratiques constituent la quasi moitié des exemples des expédients financiers présentés par Polyen. Les régimes autoritaires, légitimes ou usurpés, une fois regroupés rassemblent treize textes et sont donc comparables¹⁵.

Un seul stratagème financier permet une comparaison du point de vue des régimes politiques : il s'agit des manipulations monétaires déjà citées. Leur étude montre qu'imposer une monnaie fiduciaire est plus simple pour un roi que pour un stratège élu dans une cité démocratique.

Toutefois, on peut noter que les manipulations monétaires, les ruses et le butin de guerre sont employés par les armées de la cité démocratique d'Athènes et par les chefs de cités où le régime politique est autoritaire. Une forte nuance doit être apportée à cette première remarque. En effet, si l'on étudie le type de ruse utilisée à chaque fois, on remarque que les ruses employées par les stratèges athéniens (Timothée et Iphicrate) sont des ruses qui visent à améliorer la gestion des fonds de la cité dont ils disposent pour financer leur campagne militaire. Au contraire, si l'on observe les ruses employées par les tyrans, on remarque qu'il s'agit pour la plupart de ruses visant à extorquer des fonds supplémentaires à des citoyens ou à tromper les soldats. C'est le cas du paragraphe V, 2, 19 concernant Denys. Cette brutalité peut s'expliquer par la nature du régime politique : en effet, un tyran, qui a pris le pouvoir par usurpation, doit employer la force pour se

¹⁵ Pour les régimes démocratiques : les paragraphes I, 30,6 ; I, 34,2 ; III,4,1 ; III,9,30 ; III, 9, 31 ; III,9, 35 ; III, 9, 51 ; III, 9, 59 ; III,10,1 ; III, 10,5 ; III, 10, 9 ; III,10,10 ; III, 10, 11 ; III, 10,14. Pour les régimes tyranniques et monarchiques : les paragraphes I, 27, 1 ; I, 27,3 ; III, 11,5 ; IV, 6, 17 ; IV, 7, 1 ; IV, 10, 2 ; V,2,11 ; V,2,21 ; VI, 1,2 ; VI, 1,3 ; VI, 9,2 ; VI, 51. Pour les paragraphes VI, 21 et VII, 21,1, les régimes politiques n'ont pas pu être déterminés.

maintenir au pouvoir. On peut noter que les régimes tyranniques se caractérisent par la malhonnêteté des expédients financiers auxquels leurs dirigeants ont recours. On remarque également chez les tyrans un moins grand respect des biens sacrés. Dans le cas de l'épisode des biens du temple d'Asclépios mis en vente, il n'y a pas eu pillage de biens sacrés puisque le temple a retrouvé ses richesses à la fin du stratagème de Denys. Nous sommes simplement dans le cas où l'autorité publique a accaparé la gestion des biens sacrés. Au contraire, le butin exorbitant réalisé par Denys, dans le texte V, 2, 21, résulte du pillage d'un temple. De même, dans le paragraphe VII, 21, 1, le général perse Datamès ne semble pas restituer les objets précieux pris dans le temple. En effet, la suite de l'anecdote indique que l'armée poursuit sa route vers Amisos où Datamès prétend qu'il frappera monnaie avec l'argent pris dans le temple. On est, dans ce texte, également confronté à un pillage de sanctuaire.

Utilisation de monnaies ?

Étant donné les montants concernés par les dépenses militaires, plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de talents, on peut se demander si les dépenses sont réglées en monnaie ou en nature. L'utilisation de la monnaie pour régler les dépenses militaires n'est explicitement attestée que dans les trois extraits dans lesquels le stratagème rapporté est une manipulation monétaire. Il s'agit donc des trois textes déjà mentionnés au sujet de Timothée et de Perdiccas.

Deux autres paragraphes laissent supposer que les dépenses militaires sont payées en monnaie. Dans le paragraphe VII, 21, Datamès réalise une mise en scène avec des objets précieux débordant des paniers portés par les animaux de bât afin de convaincre ses troupes qu'il possède de l'argent en abondance. Mais, étant donné que les objets précieux dérobés dans un sanctuaire ne constituent pas un fonds suffisant pour régler la solde, Datamès, afin de gagner du temps, explique aux soldats qu'il faut se rendre dans une ville afin de frapper monnaie à partir de ces objets précieux afin de payer la solde. Les troupes ne se révoltent pas et le suivent jusqu'à Amisos ce qui signifie que cette excuse de frappe de monnaie est acceptable pour eux. On peut donc en conclure que les soldats ont l'habitude de recevoir leur solde en monnaie. Le paragraphe IV, 6, 17, qui relate comment Antigone a payé ses mercenaires galates, laisse également penser que la monnaie est utilisée pour payer les dépenses militaires comme la solde. En effet, le texte précise qu'Antigone, « a promis de payer la solde en or de Macédoine ». Il est fort possible qu'il s'agisse de monnaie en or aux types des rois de Macédoine. Ce seraient donc des statères en or aux types d'Alexandre le Grand. Les monnaies d'Alexandre sont en effet frappées pendant une longue période après sa mort et notamment par les Diadoques. Ces monnaies ont été frappées notamment en Asie Mineure qui est la région dominée par Antigone.

De nombreux autres textes de Polyen sont nettement moins explicites et mentionnent simplement l'utilisation du métal pour régler les dépenses militaires sans qu'il soit précisé si ce métal est employé sous forme de monnaie.

La mention du paiement des dépenses militaires en nature est rare dans les textes de Polyen. Deux paragraphes concernant Timothée, où le stratège athénien exploite la *chôra* de la cité qu'il assiège, les textes III, 10, 5 et III, 10, 9 montrent une dépense militaire réglée à l'aide de ressources en nature. Ces deux stratagèmes qui consistent à continuer d'exploiter

les terres de la cité assiégée et de récolter les fruits de cette production, permettent d'assurer le ravitaillement des troupes. Toutefois, s'il y a des excédents, les récoltes peuvent être vendues et la monnaie résultant de cette vente être affectée à une autre dépense militaire.

Cette étude sur la nature du paiement des dépenses militaires permet de conclure que certaines dépenses, les plus coûteuses comme la solde, sont versées en métal précieux sûrement sous forme de monnaie. D'autres dépenses militaires peuvent être réglées en nature : c'est le cas du ravitaillement des soldats.

CONCLUSION :

Malgré le petit nombre de textes consacrés aux stratagèmes financiers, les *Stratagèmes de guerre* de Polyen confirment certaines conclusions sur le financement de la guerre. La première remarque qui vient à l'esprit après l'analyse de ces textes est l'aspect empirique du financement de la guerre. Ceci est dû très certainement aux sommes très importantes nécessaires pour financer une opération militaire. De plus, ce phénomène est également imputable à l'organisation financière des cités grecques qui ne possèdent pas un budget global mais affectent un revenu à une dépense : or, la guerre n'étant pas un poste de dépense permanent, aucun revenu n'y est affecté. Ainsi, les expédients financiers inventés pour financer une campagne militaire sont variés et se caractérisent par leur grande ingéniosité.

Les ruses employées par les généraux et dirigeants des cités grecques ne brillent pas toutes par leur honnêteté. L'étude du lien entre régime politique et le choix de l'expédient financier montre un plus grand respect des lois et d'autrui dans les cités démocratiques au contraire des tyrans qui ne se soucient guère du droit voire même des propriétés sacrées. Ceci s'explique par le contrôle auquel sont soumis les stratèges à l'issue de leur mandat dans les cités démocratiques : recourir à des expédients douteux les amènerait à une condamnation par la cité. Enfin, l'usage de la monnaie pour régler les dépenses militaires est acquis : on le voit très clairement dans les cas où l'expédient est une manipulation monétaire. Seul l'approvisionnement des soldats peut être payé de cette manière.

Il serait toutefois intéressant de comparer ces conclusions à nos connaissances sur le financement de la guerre sous l'Empire Romain. Cela permettrait de constater si ce type d'expédients financiers étaient pratiqués à cette période et quelle a été la portée des suggestions de Polyen dans les campagnes militaires de l'empereur.

BIBLIOGRAPHIE

a) Textes

ARISTOTE, *Economique*, Paris, Les Belles Lettres, 1968-2002 (2^e édition).

POLYAENI, *Stratagematon libri octo*, Stuttgart, D.G. Teubner, 1970.

VAN GRONINGEN B.A., *Le second livre de l'Economique*, Leyde, 1933.

b) Etudes critiques

BRUN P. « Guerre et finances : état de la question », dans *Guerres et sociétés dans les mondes*

grecs à l'époque classique, Pallas 51, Toulouse, PUM, 1999, p. 223- 240.

DUCREY, P., « L'armée, facteur de profit » *Armées et fiscalité dans le monde antique*, Paris, CNRS, 1977, p. 421-432.

PICARD, O. « Monnaies et guerre en Grèce ancienne », in *Guerres et sociétés dans les mondes grecs à l'époque classique, Pallas 51*, PUM, Toulouse, 1999, p. 205-221.

PSOMA, S., « Tas palaias pentedrachmas, un stratagème de Polyen et le monnayage d'argent des rois de Macédoine de 413 à 360 av. J-C » in *Revue Numismatique 155*, 2000, p. 123-136.

ROBINSON E.S.G, PRICE, M.J., « An emergency coinage of Timotheos », *The numismatic chronicle VII*, 1967, p. 1-6.